MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042X

DLR 5-57050901

Avertissements agricoles

(R)

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74

29 22 56 35

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CÉRÉALES

BULLETIN N° 35

(Supplément au Bulletin n° 127)

7 mai 1986

- **Blé d'hiver** : Pas de précipitations pour les traitements fongicides !...
- **Féveroles** : Agir contre l'anthracnose

Pois : Surveillez les sitones.

BLE D'HIVER

SITUATION

- **Maladie du pied :** le piétin verse devient plus fréquent. Le seuil de traitement (1 talle sur cinq attaqué) n'est pas atteint.

  La maladie du pied dominante est toujours le rhizoctone.

  Les deux champignons sont pour le moment localisés sur les gaines extérieures.

- **Septoriose** : En nette augmentation, cette maladie (principalement S. tritici) se trouve sur F4 (quatrième feuille à partir du sommet). Les averses actuelles devraient provoquer la remontée sur les feuilles supérieures mais ceci va être compensé par la sortie de nouvelles feuilles.

- **Oïdium** : Il est présent dans quelques parcelles (notamment sur la variété Arminda) sur les feuilles et gaines de la base avec une intensité faible.

PRECONISATIONS

- **Seuil piétin verse atteint** (20 % de tiges touchées) : Traitez tout de suite si vous utilisez un produit à base de prochloraz ou de fluzilazol. Avec un produit à base de BMC (carbendazime, bénomyl), traitez lorsque le piétin atteindra la dernière gaine. Utilisez alors un produit agissant également sur septoriose.

- **Seuil non atteint** (cas de la majorité des parcelles à l'heure actuelle) : Attendez au moins le stade deux noeuds bien formés. Les mêmes produits sont utilisables. En l'absence de toute tache de septoriose sur F3, vous avez intérêt à retarder le traitement pour obtenir une protection maximale contre les maladies du feuillage au moment du gonflement, début épiaison.

Dans tous les cas, un traitement contre le piétin verse devra être réalisé avant le stade 8 (dernière feuille visible encore enroulée, tout début de gonflement).

P 39

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 80 F

C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S / Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

FEVEROLE D'HIVER

Stade actuel :

environ 7 étages foliaires.

Situation :

- le botrytis semble encore inexistant.
- la plupart des parcelles présentent peu de symptômes d'Anthracnose : 1 à 2 % des plantes. Toutefois, la maladie affecte 50 % des plantes dans certains cas : semence initialement infectée, non traitée.

Evolution probable :

Les fortes précipitations de la dernière quinzaine ont été très favorables aux contaminations secondaires : l'Anthracnose va fortement progresser sur les étages supérieurs.

Stratégie :

Dans les parcelles atteintes à plus de 5 % des plantes, intervenir dès maintenant avec CERECLAIR à 2 l/ha. Prévoir un renouvellement début floraison.

TOURNESOL - DESHERBAGE

Le tournesol est très sensible à la concurrence des mauvaises herbes en début de végétation, jusqu'au stade 5-6 paires de feuilles. Pendant une période de 30 à 40 jours, il doit être protégé par un traitement herbicide. Cette protection peut être complétée par un binage mécanique.

Les adventices les plus fréquemment rencontrées sont le chénopode (Chénopodium alblum), la sanve (Sinapsis arvensis), la renouée des oiseaux (Polygonum aviculare), la renouée persicaire (Polygonum persicaria), la renouée liseron (Polygonum convolvulus), l'amaranthe (Amaranthus retroflexus) et la mercuriale (Mercurialis annua).

L'agriculteur dispose d'une douzaine de produits pour lutter efficacement contre les mauvaises herbes, dont trois spécialités applicables en présemis, 6 en prélevée et 4 en postlevée.

Leur utilisation nécessite une bonne connaissance du terrain et une bonne prévision des adventices qui lèveront puisqu'ils sont appliqués soit en présemis, soit en prélevée de la culture. Seuls les antigraminées sont utilisables après la levée. Une erreur de choix ne peut donc pas être rattrapée en postlevée du tournesol face à un envahissement par les dicotylédones.

TABLEAU DESHERBAGE DU TOURNESOL

TRAITEMENTS	DOSE/ha Produit formulé	EPOQUE d'application	OBSERVATIONS
PROWL (pendiméthalin)	4 l/ha	présemis incorporé	Pulvériser sur le sol bien préparé pour le semis (200 à 600 l d'eau). Incorporer sur les 6-8 cm de terre à l'aide d'un outil adapté, dans un délai de 5 à 7 jours.
TREFLAN (trifluraline)	2,5 l/ha	présemis incorporé	L'incorporation doit être immédiate et profonde (6 à 8 cm). L'efficacité est peu dépendante des conditions climatiques (pluviométrie) après semis. Contrôle bien les renouées, les chénopodes, les graminées estivales, mais est faible sur crucifères et matricaires.
puis formulation à base de linuron à 50 %	1 kg/ha de produit formulé à 50 %	prélevée dans les 48 heures après semis	L'efficacité du linuron est renforcée en cas de pluie après traitement. Le linuron améliore l'efficacité sur crucifères.
AVADEX (diallate)	3,5 l	présemis incorporé	Incorporation immédiate sur 6 cm de profondeur sur sol fin bien préparé (herse lourde par passage croisés). C'est un gramicide qu'il faut compléter avec l'Igrane.
puis IGRANE (terbutryne)	4 l/ha	prélevée dans les 48 heures après semis	A éviter dans les sols battants. Ne pas dépasser 3 l/ha en terres légères ou filtrantes. Augmenter la dose à 5 l en sol argileux. L'efficacité est renforcée en cas de pluie après traitement.
LINAMEX (butraline + linuron)	10 l/ha	prélevée dans les 48 heures après semis	L'efficacité de ce produit est renforcée en cas de pluie après traitement. Pour que l'efficacité soit régulière, réduire le délai entre les dernières façons culturales et les traitements Contrôle bien les graminées estivales mais faible sur vulpin, mercuriale, renouées.
LEGURAME PM (carbétamide) + RONSTAR (oxadiazon)	3 kg/ha + 3 l/ha	prélevée	Contrôle bien les graminées estivales, les chénopodes mais est faible sur amaranthes, mercuriales.
RACER (fluorochloridone)	3 l/ha	prélevée	Contrôle bien les crucifères, les renouées des oiseaux, faible sur folle avoine, renouée persicaire. Appliquer le plus tôt possible après le semis.
		ANTIGRAMINEES	
FERVIN (alloxydime Na)	1 kg/ha + 2 à 3 l d'huile	postlevée	Ce produit a une meilleure efficacité lorsqu'il est appliqué par temps poussant. Le soir si possible. Les pâturins sont résistants. Pour les chiendents, mettre 1,5 kg/ha.
FERVINAL (sethoxydine)	1,5 l/ha + 2 à 3 l d'huile	postlevée	Application le soir si possible. Les pâturins sont résistants. Doubler la dose sur graminées vivaces.
FUSILADE X 2 (fluazifop-p-butyl)	0,7 l/ha + 0,1 % d'Agral	postlevée	Contrôle l'ensemble des graminées annuelles agrostis, vulpin, ray-grass, folle-avoine, repousses. Appliquer 1,5 l/ha + 0,1 % d'Agral sur graminées vivaces.
TARGA quizalofop éthyl	1,25 l/ha + 2 l d'huile	postlevée	Contrôle l'ensemble des graminées annuelles : agrostis, vulpin, ray-grass, folle-avoine, repousses. Appliquer 3 l/ha + 2 l d'huile sur graminées vivaces.

En plus de ces produits : **DUELOR** (Ciba-Geigy) à 2,2 l/ha en présemis incorporé
et **SONALAN M** (Eli Lilly) à 5 kg/ha en présemis incorporé,
ont obtenu une autorisation provisoire de vente en février 1986.

P 40

P O I S

Stade :

Les conditions climatiques défavorables des deux derniers mois, ont retardé les semis qui s'échelonnent du 15 mars à la fin avril. Quelques parcelles ont déjà levé.

SITONE

Description : Le sitone est un petit charançon grisâtre qui mesure environ 1/2 cm de long.

Les dégâts sont causés par :

- les adultes qui découpent le bord des feuilles en encoches. Le stade sensible de la culture se situe de la levée au stade 10 cm.

- les larves qui mangent les racines (actives jusqu'à la floraison).

Vous pouvez surveiller la présence de ce ravageur en cherchant les morsures sur les jeunes plantules.

Remarque : Les champs de luzerne abritent les sitones pendant l'hiver. Les parcelles de pois voisines sont donc plus exposées.

Préconisations : Les interventions chimiques sont **très rarement** justifiées. Mais, si de nombreuses morsures sont visibles sur toutes les premières feuilles, utiliser : DECIS à 0,3 l, AZOFENE ou ZOLONE à 1,2 l, SUMICIDIN 10 à 0,5 l, spécialités à base de LINDANE (400 g m. a.) ou spécialités à base de PARATHION (250 g m. a.), toxiques pour le gibier.

-=-=-=-